

► **Chambre d'agriculture**

Des points d'accompagnement collectifs

La crise sanitaire a suscité de nombreuses vocations très en vogue dans l'Yonne. Les demandes d'information ont tellement afflué après le deuxième confinement que la Chambre d'agriculture d'Auxerre a dû ouvrir des points d'accompagnement collectifs.



Poires passe crassane plantées en 1966 sur le domaine.

Mis en place en début d'année 2021 pour faire face à une forte sollicitation, les points d'accompagnement de la Chambre d'agriculture de l'Yonne sont devenus collectifs. Toutes les cinq semaines, ils sont animés par un conseiller et durent pendant une demi-journée. Quatre à cinq porteurs de projets sont accueillis pour échanger sur leurs expériences et présenter leur initiative. Un expert leur transmet de l'information et s'imprègne des différentes propositions en les triant selon leurs critères d'avancement. Des entretiens individuels sont ensuite organisés pour comprendre les motivations de chacun et apporter un peu de recul.

« Ces rencontres sont ouvertes à tous ceux qui veulent créer leur entreprise, peu importe l'âge et la formation initiale. Ce processus est en phase d'expérimentation. Nous proposons aux futurs chefs d'entreprise de faire un point sur leur étude de marché, de prendre de la hauteur et d'analyser leur vision globale », explique Nicolas Mullenbach, conseiller à la Chambre d'agriculture d'Auxerre. « Ensuite, nous adaptons notre aide en fonction des profils, s'ils ont déjà du foncier ou pas, la nature de leur future exploitation... Ce sont souvent des personnes en reconversion

professionnelle originaires ou non du département. Le maraîchage est l'activité agricole la plus accessible et souvent la plus représentée ». Les personnes accueillies ont des profils assez variés et viennent d'horizons différents. La moyenne d'âge est très large et se situe entre 20 et 50 ans.

180 porteurs de projets depuis de début de l'année « Depuis un an et demi, nous avons reçu beaucoup de porteurs de projets dans tous les domaines : 180 en 2019, 243 en 2020 et 180 depuis le début de l'année. Beaucoup de personnes ont quitté les grandes villes et une vie citadine pour venir vivre au vert dans l'Yonne. De futurs éleveurs, maraîchers, arboriculteurs ou cultivateurs de plantes médicinales », indique Nathalie Adnet, conseillère à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. « Nous aidons ces entrepreneurs à se projeter dans leur vie future, à évoquer une installation dans de bonnes conditions. La notion économique disparaît au profit de la qualité de vie. Les projets sont souvent individuels, mais fragiles et prenants, ce dont les créateurs d'entreprise n'ont pas toujours conscience. Ce sont entre 40 et 45 % des potentielles créations qui sont finalement concrétisées. Le plus compliqué est d'avoir



Pauline Raout sur son exploitation du Clos de Rochy, à Dicy.

une base de foncier, lorsque ce n'est pas le cas nous avons une pépinière, des espaces tests sur lesquels les futurs producteurs peuvent s'entraîner » continue Nathalie Adnet.

Création ou reprise de l'exploitation familiale

Les deux cas de figure ont été remarqués dans l'Yonne. Pour Pauline Raout, exploitante à Dicy, un dilemme se posait : « Mon frère a repris l'exploitation familiale il y a quelques années. Malheureusement, tout gérer lui paraissait impossible et la partie arboricole allait rester sans reprenneur faute de temps. Je trouvais dommage que les arbres fruitiers plantés par mon grand-père dans les années cinquante soient voués à l'abandon », confie-t-elle. « Nous avons un bon terrain, des fruits goûteux sur 15 hectares de vergers convertis en bio depuis 1985. Les bons fruits français deviennent rares et il m'était difficile d'admettre que cette pépite familiale ne serait plus valorisée. J'ai donc décidé de rejoindre la ferme de mon enfance. J'ai alors pris contact avec la Chambre d'agriculture, rencontré d'autres futurs agriculteurs et entrepris les démarches pour entrer en formation », se souvient Pauline Raout.

Aujourd'hui et malgré une saison compliquée, elle produit des pommes et des poires à croquer ou à jus, des pommes à cidre et des vinaigres. Ces produits sont vendus en boutique à la ferme, dans les magasins bios, à Rungis ou en drive fermier.

Adopter une meilleure qualité de vie

La Covid-19 aura suscité une vague de retour aux racines campagnardes. Une meilleure qualité de vie, un mieux-être, une meilleure nourriture, le télétravail

et internet facilitant la vie en province, tous ces éléments ont été déclencheurs d'une remise en question des fondamentaux. Construire un projet en limitant son empreinte carbone et la consommation d'eau, en privilégiant les circuits courts et en limitant le transport pour préserver la planète est la motivation principale du maraîchage. « On a souvent remarqué chez les nouveaux agriculteurs un bon niveau de formation et de fortes convictions sur la qualité de vie et la nourriture saine, une génération plus écolo en somme », précise Nathalie Adnet.

FLORENCE CAMPENON

SALON AGRICOLE INTERNATIONAL

tech&bio

21, 22 & 23 BOURG-LÈS-AUXERRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

8^e ÉDITION

VIVEZ DE NOUVEAUX EXPÉRIENCES AGRICOLE

EXPERIENCE AGRICULTURE DIFFERENTLY

www.tech-n-bio.com

C'EST...

- 100 démonstrations
- 80 conférences et ateliers
- 375 exposants
- 1 lieu unique
- 21 000 visiteurs attendus

... ET DES NOUVEAUTÉS !

tech&bio

Une initiative Chambre d'Agriculture